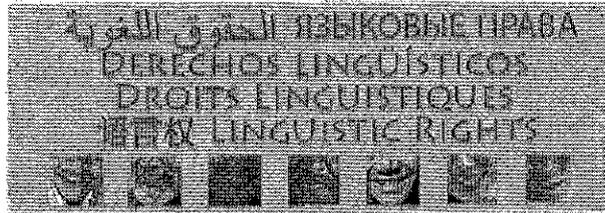


ITEM 3

(61)



Universala Esperanto-Asocio (UEA)

Allocution lors du 10^e session du Forum sur les questions relatives aux minorités
Palais des Nations, ONU, Genève, 30 novembre-1 décembre 2017

L'éducation inclusive et participation des jeunes issus de minorités à la vie publique

Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur spécial, chers représentants des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, chers participants, bonjour, saluton!

Je m'appelle **Stefano Keller**, avec mes collègues ci-présents je représente l'**Universala Esperanto-Asocio (UEA)**, organisation mondiale des locuteurs de l'Espéranto, la langue internationale. Contrairement à d'autres langues, l'Espéranto ne peut avoir de tendances impérialistes et n'a aucun lien avec des intérêts économiques ou politiques. Elle est la langue de celui qui la choisit, et elle met chacun sur un pied d'égalité dans la communication entre les peuples.

L'Association mondiale d'espéranto, défend les droits linguistiques de toutes les minorités et de tous les peuples autochtones, depuis plus d'un siècle déjà.

Presque tous les intervenants ont mentionné le manque de possibilité pour les jeunes issus de minorités, de recevoir une éducation dans leur langue maternelle.

Le droit à l'éducation dans la langue maternelle est un droit fondamental, car c'est dans notre langue maternelle que nous commençons à découvrir le monde, à communiquer avec les autres. C'est dans cette langue maternelle que chacun de nous est capable le mieux d'apprendre, de faire ses études en atteignant de bons résultats.

Notre association ne peut que soutenir tous les efforts qui vont dans ce sens.

Nous venons vous rappeler aussi que l'apprentissage de l'Espéranto est une excellente base pour, en plus de la langue maternelle, apprendre plus facilement les autres langues et ainsi s'ouvrir au respect des autres peuples.

Recommandations

Chers participants, membres de minorités et décideurs, nous vous recommandons vivement d'étudier et d'utiliser le Guide pratique au sujet de la mise en œuvre des droits linguistiques des minorités linguistiques.

Merci de votre attention, et un merci particulier aux interprètes oraux et à leurs collègues, qui interprètent en langue des signes, pour leur travail important! Dankon !